

## AGENT DES CIMETIERES

### **Titre / métier :**

Agent technique/fossoyeur des cimetières

### **Cadre d'emploi :**

Agent technique

### **Service d'affectation :**

Service des Cimetières, Pôle démarches aux usagers et services à la population

### **Missions :**

- Faire respecter la réglementation en vigueur au sein des cimetières
- Entretien des cimetières
- Assister aux inhumations et exhumations demandé par les familles
- Effectuer les exhumations
- Ouverture de cases de columbarium dans le cadre de la politique de service extérieur des pompes funèbres
- Toutes autres missions que nécessiteraient les besoins du service

### **Position hiérarchique :**

Placé sous l'autorité du responsable de l'équipe technique du service des cimetières qui dépend du Pôle démarches aux usagers et services à la population

### **Relations fonctionnelles :**

En interne

- Le Service nature en ville
- Le Service logistique matériel
- Le service bâtiment

En externe

- Les usagers
- Les opérateurs funéraires et leurs marbriers

### **Principales responsabilités :**

- Reprise des concessions échues et en état d'abandon
- Accompagnement des convois funéraires lors des inhumations dans les 4 cimetières
- Entretien des 4 cimetières
- Entretien des véhicules et des bâtiments

### **Compétences et qualités requises :**

- Autonomie, esprit d'initiative
- Esprit d'équipe
- Etre à l'écoute des usagers du cimetière

**Lieu d'embauche** : Cimetière de La Péronnière

### **Contraintes et difficultés du poste :**

- Etre sur le terrain par tous les temps
- Effectuer les exhumations en toutes circonstances
- Adapter les méthodes de travail aux nouvelles contraintes environnementales
- Favoriser le développement durable
- Travaille sur engins de chantier : mini pelle / brouette mécanique à conducteur porté
- Formation CACES 1
- Charge mentale importante (environnement du deuil)
- Habilitation funéraire

### **Horaires de travail :**

- 8h – 12h / 13h30 – 16h30 soit 35h/semaine du lundi au vendredi
- Présence aux inhumations en dehors de ces horaires et parfois le samedi matin